

VILLE DE MONTRÉAL**Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal****Bureau de projets d'aménagement – Grands parcs**

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **10 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie :	Travaux
Appel d'offres :	17-6968
Descriptif :	Réfection de la Maison du Meunier au Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, 10897, rue du Pont, Montréal (Québec) H2B 2H3
Date d'ouverture :	21 juin 2017
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dgpv@ville.montreal.qc.ca
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 25 mai 2017 sur le SEAO
Visite supervisée des lieux :	<input type="checkbox"/> N/A. ou <input checked="" type="checkbox"/> Oui, obligatoire : La visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 29 mai 2017 à 15h00, à l'adresse courriel suivante : ted.alain.michel@ville.montreal.qc.ca . Les visites auront lieu du 31 mai 2017 au 2 juin 2017 inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h à 11h et 13h à 15h. L'entrepreneur soumissionnaires devra se présenter à la visite avec le formulaire d'attestation de présence à la visite supervisée des lieux. Il sera responsable de le faire signer par l'accompagnateur. Le formulaire rempli et signé devra être inclus à sa soumission. .

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le **25 mai 2017**

Le greffier de la Ville
Me Yves Saindon

Journaux de publication : Le Devoir_x_____ Autre à préciser* : _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.